

Les mercredis récréatifs

Du 29 avril au 27 mai

Communauté de Communes
Pays de la Zorn



*Les enfants sont libres de participer ou non aux activités proposées et il y a toujours un animateur disponible pour imaginer autre chose avec eux.

Mercredi 29 Avril	Mercredi 06 Mai	Mercredi 13 Mai	Mercredi 20 Mai	Mercredi 27 Mai
MATIN	MATIN	MATIN	MATIN	MATIN
APRÈS-MIDI	APRÈS-MIDI	APRÈS-MIDI	APRÈS-MIDI	APRÈS-MIDI

Note du/de la directeur/directrice :